

VENDREDI 4 JUIN 2021

CENTRE DE CONGRES DES VIEILLES FORGES

DECISION MODIFICATIVE N°2 DE 2021

ALLOCUTION

DE MONSIEUR NOËL BOURGEOIS

PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DES ARDENNES

Mes Chers Collègues,

Notre Assemblée est réunie une nouvelle fois dans notre Centre de Congrès des Vieilles-Forges en raison des mesures imposées par la crise sanitaire. Je crois pouvoir dire aujourd'hui que sauf imprévu, la prochaine réunion du Conseil départemental le jeudi 1^{er} juillet aura bien lieu à l'Hôtel du Département, en conformité avec les exigences sanitaires, pour la première séance plénière et l'installation de la nouvelle mandature, avec l'élection du Président et du Bureau.

Notre réunion de ce jour est consacrée à une deuxième Décision Modificative, qui vient apporter des ajustements relativement limités au Budget de 2021. Elle est aussi la dernière du mandat en cours, qui s'achèvera au moment des élections départementales les 20 et 27 juin prochains.

A l'occasion de ce renouvellement complet des sièges qui va s'accomplir pour la deuxième fois, je souhaite que la participation de nos concitoyens à ce scrutin soit la plus importante possible, pour que la future Assemblée soit largement représentative de la population ardennaise et qu'elle puisse demain, avec force et une pleine légitimité, défendre les intérêts de notre département et continuer de travailler à son avenir.

Comme je vous l'ai dit, l'ordre du jour de cette dernière réunion plénière est consacré à l'examen de quelques rapports qui ont pour effet de modifier le Budget 2021, pour des montants relativement limités. Ils permettent néanmoins d'enregistrer plusieurs données et évolutions positives, dans le cadre de nos partenariats avec l'Etat ou avec d'autres collectivités de notre département.

La première concerne le versement d'une subvention de 176 119 € par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, dans le cadre du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle du département des Ardennes. J'ai signé ce contrat le 25 mai dernier avec le Préfet, le Recteur d'Académie, la CAF des Ardennes et le réseau Canopé. Il me plaît de souligner que ce Contrat est le premier signé en France, ce qui est une reconnaissance officielle de notre rôle et de notre action en ce domaine. Mise en œuvre en partenariat avec les intercommunalités, les communes et les opérateurs culturels des Ardennes, et pilotée par le Département, cette démarche permettra de diffuser plus largement l'art et la culture auprès des élèves et de la jeunesse, y compris en dehors du seul temps scolaire.

Dans un autre domaine, il vous est également proposé, compte tenu du succès rencontré par le dispositif, de prolonger le Programme départemental d'amélioration de l'habitat privé jusqu'en mars 2022 et d'augmenter à hauteur de 352 500 € notre autorisation d'engagement.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan France Relance et en application de l'accord départemental de relance que j'ai signé le 30 avril dernier avec le Préfet, nous pouvons inscrire au Budget une recette de 688 000 €, qui nous permet d'entreprendre dès maintenant la rénovation énergétique d'un certain nombre de propriétés départementales, le remplacement de chaufferies et d'installations existantes, ainsi que le raccordement du collège de Villers-Semeuse au réseau de chauffage urbain.

Je veux rappeler ici que dans le cadre du même accord, nous avons obtenu un engagement substantiel de l'Etat pour sa contribution à hauteur de 6 M€ à la construction des deux nouveaux collèges, à Bogny/Monthermé et à Charleville-Mézières, sur une enveloppe prévisionnelle de 30 M€.

Il vous est également proposé dans cette Décision Modificative de procéder aux ajustements du tableau des emplois de la collectivité et des crédits prévus au titre des dépenses de personnel, en particulier pour la rémunération d'emplois temporaires au Foyer Départemental de l'Enfance.

Sans entrer dans les détails, les ajustements prévus dans le cadre de cette 2^{ème} Décision Modificative permettent d'inscrire 2,6 M€ de recettes en fonctionnement, dont 2,1 de recettes fiscales et

dotations diverses, et 1 296 000 € en dépenses d'investissement, dont 1,2 M€ au titre des versements à prévoir en 2021 dans le cadre du programme ANRU.

Sans préjuger de la suite, nous pouvons également considérer qu'à ce jour les dépenses exceptionnelles au titre de la pandémie de Covid-19 ont été assumées et que la situation budgétaire est aujourd'hui suffisamment stabilisée pour permettre de poursuivre et d'amplifier nos efforts d'investissement, en particulier sur les bâtiments scolaires et le réseau routier départemental, mais aussi toutes les actions et aides volontaires, au service des collectivités, du tissu local et associatif et bien sûr de chaque habitant des Ardennes qui a besoin de notre accompagnement quotidien.

Notre séance plénière d'aujourd'hui marque, pour plusieurs de nos collègues qui ont fait le choix de ne pas se représenter et briguer un nouveau mandat cantonal, leur dernière participation aux travaux de notre Assemblée ardennaise.

Permettez-moi de rendre hommage à celles et ceux de nos collègues qui vont quitter de manière certaine cette Assemblée, dans laquelle elles et ils ont siégé parfois depuis de longues années, au service à la fois de leur canton et des Ardennes dans leur ensemble.

Je veux saluer à ce titre notre ancien Président Benoît Huré, nos collègues Patrick Demorgny, Noëlle Devie, André Drouard, Michèle Larangé-Lozano Rios, Jean-François Leclet, Hugues Mahieu, Erik Pilardeau, Bérengère Poletti, Benoît Sonnet et Evelyne Welter.

Nos collègues se sont engagés, et ont accompli comme nous, leur mandat au service de leurs concitoyens dans une période et un contexte assurément bien plus compliqué que dans les premières décennies d'une décentralisation qui faisait pleinement confiance au Département pour servir les territoires. Dans les années récentes, entre le redécoupage des cantons, les redistributions de compétences, la baisse continue des recettes face à l'augmentation de charges imposées et même dans l'ambiance d'une disparition longtemps programmée des Départements, leur mérite d'avoir servi pleinement notre collectivité n'en a été que plus grand.

En votre nom à tous et en mon nom personnel, je tiens à les remercier, pour avoir pris part, souvent à l'unanimité sur les grands sujets, à tous les combats pour servir nos concitoyens et défendre notre département, le moderniser et l'ouvrir sur l'avenir.

Je ne voudrais pas terminer mon intervention sans remercier l'ensemble des agents de la collectivité car sans eux rien ne serait possible.

Du Directeur Général des Services, M. Dupin, avec qui j'entretiens des relations de confiance, conditions indispensables pour le bon fonctionnement de la collectivité aux directeurs généraux adjoints, directeurs et chefs de services, secrétaire générale à qui j'ai conscience d'avoir demandé beaucoup, mais toujours dans l'intérêt de notre collectivité, à l'ensemble des agents quel que soit leur grade, leur mission, je tiens à saluer leur investissement quotidien pour porter les valeurs du service public dans l'exécution des compétences de la collectivité départementale.

Chacun connaît toute l'importance et le sens de leur travail au quotidien pour le bien de nos concitoyens.

A cet instant précis, je voudrais avoir une pensée particulièrement émue pour un agent qui nous a quitté dernièrement, M. Frédéric HOUSSEMAND dont les obsèques ont lieu en ce moment même. J'adresse en mon nom personnel et au nom de la collectivité, agents et élus réunis, nos sincères condoléances à son épouse à ses enfants et à toute sa famille et amis et leur apporter notre soutien dans l'épreuve qui les touche.

Par ailleurs, je voudrais simplement vous dire merci pour votre engagement qu'il soit politique ou professionnel il doit rester avant tout au service des Ardennaises et des Ardennais, au service de

ce beau département en ayant toujours à l'esprit la citation de Lucie Aubrac : « Le verbe résister se conjugue toujours au présent ».

Je vous remercie.